

Ecole Elémentaire Jean Jaurès  
7 avenue de Toulouse  
31270 CUGNAUX  
05.61.92.38.13

## **Procès-verbal du conseil d'école du 17 octobre 2013 à 18h00**

### Personnes présentes :

M. GAUVIN Pascal (directeur) ; Mmes BARCELO Natacha, DESHAYES Lucie, OURGAUD Hélène, RUNEL-PERROT Sabine, HEMERY Jocelyne, FABRE Sylvie, FUGERAY Sonia, SOUQUE Myriam, ROSSIGNOL Clarisse (enseignantes) ; Mme MARLOYE Anna-Rita (adjointe au maire) ; M. ADJOUALE Hervé (conseiller municipal) ; Mmes MAILHOL Daniel et DELPRAT Virginie (Responsables CLAE Cugnaux) ; Mmes CHARMASSON Isabelle, O'SUGHRUE Gaëlle, BARDOU Isabelle, DUVEAU Nathalie, VECHAMBRE Ana-Sofia et DELAHONDES Alix (parents élèves PEIR) ; Mmes GAUHAROU Delphine, BOURGEGAIS Séverine, BARBAT Emilie et GAYRARD Isabelle (parents élèves FCPE).

### Personnes excusées :

M. MERCIER François (IEN) ; Mme KENIDRA Zora (responsable CLAS).

### Rappels sur la composition et le rôle du conseil d'école par M. Gauvin :

La séance commence par un rappel sur la composition et les compétences du conseil d'école par Mr Gauvin.

### **Les membres de droit** du conseil d'école sont :

- le directeur et les enseignants (10 classes, mais un nombre d'enseignants qui peut être supérieur))
- 10 représentants des parents d'élèves (6 membres de la PEIR, 4 de la FCPE)
- les représentants de la mairie de Cugnaux
- un représentant de l'éducation nationale (DDEN)
- l'inspecteur de circonscription (IEN)

### Principales **compétences** du conseil d'école :

- voter le règlement intérieur
- voter le projet d'école
- définir le calendrier scolaire

Le conseil d'école se réunit chaque trimestre, le premier conseil a eu lieu (au maximum) quinze jours après les élections des parents d'élèves.

### Rentrée 2013 :

Cette année, l'école élémentaire Jean Jaurès comprend **265 élèves** répartis dans **10 classes**.

L'équipe enseignante est stable par rapport à l'année précédente.

Mme Follin-Arbelet (CM1) sera en congé maternité pour la période du 4 novembre aux vacances d'avril et sera remplacée.

### Vie de l'école :

#### Sorties et classes de découverte :

Une **classe découverte** pour les classes de CM1 et de CM2 est envisagée pour le mois d'avril. La destination n'est pas encore connue (un séjour au pays Basque est pressenti).

Toutes les classes participent au projet « Ecole et cinéma »

Les classes de **CP** se rendront le 6 décembre à Odysseus pour un spectacle de cirque.

Les classes de **CE1** effectueront :

- le 17 octobre une sortie au Musée Bemberg à Toulouse.
- plusieurs sorties à la bibliothèque sur le thème du roman policier dans un premier temps puis sur celui du handicap.
- une visite de l'exposition « Cugnaux du village à la ville » à l'espace Paul Eluard.

Les classes de **CE2** effectueront :

- une sortie au parc de la préhistoire de Tarascon sur Ariège
- une visite d'une exposition
- une sortie pour voir un spectacle de musique classique.

Les classes de **CM1** effectueront :

- un rallye piéton
- une visite de la cité de l'espace en fin d'année.

La représentante de la mairie de Cugnaux se félicite du partenariat culturel qui se pérennise entre la Cité de l'Espace et les écoles de la ville de Cugnaux.

Les classes de **CM2** effectueront :

- une sortie dans le cadre du festival de la Novele (octobre)
- un travail avec une compagnie artistique sur la comédie musicale – présentation le 20 juin.
- une sortie à la librairie Ombres Blanches afin que les élèves participent au choix de livres pour renouveler les fonds de la bibliothèque de l'école.

### Règlement intérieur :

Un point est fait sur ce sujet, les nouveaux horaires sont pris en compte.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité des membres du conseil d'école présents.

### Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Rappel des **horaires** des APC :

- le lundi de 16h30 à 17h15
- le mercredi de 11h40 à 12h25

L'organisation de l'APC le mercredi matin satisfait les enseignants.

**L'APC n'est pas obligatoire**, les parents sont libres d'y inscrire ou non leurs enfants sur proposition des enseignants.

Les enfants qui vont à l'APC ne peuvent pas prendre le bus scolaire pour rentrer chez eux car il n'y a qu'un bus par jour à la sortie de la classe. Certaines familles dont les enfants prennent habituellement le bus pour rentrer chez eux craignent de pas pouvoir s'organiser pour récupérer leurs enfants après l'APC.

La mairie a indiqué que les bus sont fournis par le Conseil Général, il n'y a pas de possibilité de modifier les horaires de transport. Les enseignants regrettent cette situation. A ce jour aucune solution n'a encore été trouvée pour ces familles.

La représentante de la mairie propose de faire le point sur ce sujet avec M. Mercier de l'inspection nationale. Il y a un réel besoin de nouvelles concertations.

Le contenu des APC est choisi par les enseignants et peut être de deux types :

- prise en charge d'**élèves en difficulté** sur des compétences ciblées (du même type que l'aide personnalisée l'an dernier)
- **activités en lien avec le projet d'école** par petits groupes successifs (initiation aux langues étrangères, chants ...)

#### Point sur la BCD (bibliothèque de l'école) :

Il y a besoin de mettre en place un **nouveau système pour la gestion des emprunts des livres** (scanner + douchette + logiciel) permettant aux enfants de faire leurs prêts en autonomie.

La mairie est sollicitée pour une participation financière. Sur le budget 2014, cet investissement est estimé à environ 400 euros, il est jugé indispensable pour maintenir la pérennité du système.

Ce matériel pourrait être mutualisé avec le CLAE.

#### CLSH :

Impossibilité de **récupérer les enfants le mercredi juste après le repas :**

Le mercredi les enfants sont pris en charge par le CLSH dès la sortie de l'école. Le choix de ne plus laisser les parents venir récupérer leurs enfants après le repas a été fait pour deux raisons :

- cela concernait l'an dernier 60 enfants pour lesquels il fallait mobiliser beaucoup de personnel pour le temps cantine.
- cela perturbe le bon déroulement des activités du CLSH l'après-midi.

#### CLAE :

Des précisions sont apportées sur le **recrutement** de nouveaux animateurs et leur intégration :

Le recrutement se fait par lettre de candidature puis par un entretien d'embauche par la directrice du CLAE sur la base d'une grille d'observation et de compétences.

Les animateurs recrutés signent un 1<sup>er</sup> contrat de travail à l'essai en début d'année scolaire, puis un second contrat à l'essai en décembre. Ils sont embauchés définitivement en janvier de l'année scolaire.

Les critères d'embauche sont les diplômes, les compétences, les capacités d'intégration et la motivation.

Certains animateurs n'ont pas le BAFA mais ont montré par ailleurs leurs compétences.

La formation des animateurs se poursuit sur le terrain par le biais de binômes de travail.

Le CLAE propose ses **projets** qui sont validés par un comité de pilotage.

Le **planning** des activités proposées aux enfants est affiché à la semaine sur les différents tableaux du CLAE.

Cette année, plusieurs **thèmes** seront abordés :

- la citoyenneté
- les droits de l'homme
- la mixité (par des intervenants extérieurs : planning familial)
- le respect des personnes et des locaux

Le CLAE participe aux manifestations de la commune dont Festinoël, Téléthon, etc....

Le personnel du **CLAE reste à la disposition des parents** pour les informer avec plus de précision sur le contenu des activités proposées. Les représentants de la mairie trouvent naturel et positif que des parents se posent des questions, ils restent eux aussi à leur disposition pour toutes informations relatives au CLAE et à son organisation.

#### Point sur la cantine :

Problème de **portions jugées insuffisantes** par certains enfants à la cantine :

C'est une demande récurrente des enfants, le constat est également fait par le personnel de cantines. La question est en cours de discussion avec la diététicienne et la cuisine centrale.

Le service est assuré par des membres du CLAE + du personnel en renfort. Les représentants de la mairie rappellent que le personnel du CLAE a pour mission de réguler et d'équilibrer les repas des enfants. Aussi, les parents qui ont des **questions sur la cantine peuvent demander directement au CLAE**, ou prendre rendez-vous via le CLAE avec la responsable de la cantine.

**Tous les élèves de CE2 ne mangent actuellement pas au même service.** Il n'est pas possible d'en changer car cela poserait des problèmes d'encadrement. En effet, les animateurs doivent se partager équitablement entre la surveillance de la cantine et de la cour. La répartition actuelle des classes permet deux services équilibrés de 110 / 115 élèves chacun.

#### Point sur le mot envoyé aux familles concernant les appels téléphoniques :

M. Gauvin rappelle que pour des **modifications de dernière minute concernant les activités périscolaires** type CLAE, transports scolaires... **les parents ne doivent pas appeler l'école** mais le secrétariat du service enfance de la mairie dont le numéro a été communiqué dans le carnet de liaison en début d'année.

La ligne téléphonique est partagée entre l'école et le CLAE, ces appels entre 12h et 14h posent donc des problèmes supplémentaires de redirection d'appel.

#### CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) :

6 élèves de l'école Jean Jaurès (sur 70 enfants) sont suivis par le service de Mme Kénidra (Accompagnement scolaire et aide aux devoirs).

#### Mairie

Des travaux ont été effectués cet été :

- pose d'un interphone/visiophone (1 700 €)
- travaux de menuiserie (25 000 €).

Pour **insonoriser la cantine**, une étude à été faite et des travaux sont préconisés. Ils sont proposés au budget 2014.

Le budget des travaux devrait rester stable comparé aux années précédentes. Les arbitrages budgétaires seront connus lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école.

Travaux à prévoir :

- **une extension du bâtiment central** pour le stockage du matériel qui s'avère nécessaire suite au passage de la commission de sécurité.
- fenêtres de la salle des maîtres
- fenêtres du haut des couloirs
- peinture dans les classes

#### Coopérative scolaire :

Recettes :

Mairie	588
Photos de classe	1880
Porte-clefs	860

Fête de l'école	1476
Total	4304

Dépenses :

BCD	500
Classe découverte	500
Divers (sorties,...)	3400
Total	4400

Comptabilité assurée par M. Gauvin et Mmes Fabre et Hémary. Les comptes sont à la disposition des parents.

**Manifestations prévues** cette année (finançant la coopérative) :

- vente des photos de classe
- fête de l'école en fin d'année

Les représentants des parents d'élèves font remonter que des familles trouvent élevé le **prix de vente des photos**. Le changement de photographe avait été fait suite à une déception concernant la qualité des précédentes photos. Le prix est peut-être à renégocier l'année prochaine mais en maintenant la qualité des photos que tout le monde juge satisfaisante.

**Bilan du vide-grenier :**

L'équipe enseignante et les parents d'élèves se réjouissent de la réussite de cette manifestation..

Recettes pour la coopérative :

- la vente des emplacements a rapporté 650 euros
- la buvette a rapporté 300 euros
- le stand de l'école a rapporté 190 euros

Les invendus du stand école (dons gracieux des parents et enseignants) iront à la ludothèque et à l'association EMMAUS.

Rappel concernant les vêtements d'élèves oubliés à l'école :

Les vêtements de l'année scolaire 2012/2013 non récupérés en fin d'année civile seront donnés à l'association EMMAUS.

**Hygiène Santé et Sécurité :**

- L'exercice P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) aura lieu le 5 décembre à 14h30.  
Les parents sont invités comme observateurs sur le temps de classe.
- Un exercice d'alerte incendie a été effectué à l'école avec succès le 3 octobre.
- Un exercice d'alerte incendie a été effectué au CLAE avec succès le 17 octobre entre 12 et 14 heures.

Le Directeur

Les représentants des parents d'élèves

Fête de l'école	1476
Total	4304

Dépenses :

BCD	500
Classe découverte	500
Divers (sorties,...)	3400
Total	4400

Comptabilité assurée par M. Gauvin et Mmes Fabre et Hémary. Les comptes sont à la disposition des parents.

**Manifestations prévues** cette année (finançant la coopérative) :

- vente des photos de classe
- fête de l'école en fin d'année

Les représentants des parents d'élèves font remonter que des familles trouvent élevé le **prix de vente des photos**. Le changement de photographe avait été fait suite à une déception concernant la qualité des précédentes photos. Le prix est peut-être à renégocier l'année prochaine mais en maintenant la qualité des photos que tout le monde juge satisfaisante.

**Bilan du vide-grenier :**

L'équipe enseignante et les parents d'élèves se réjouissent de la réussite de cette manifestation..

Recettes pour la coopérative :

- la vente des emplacements a rapporté 650 euros
- la buvette a rapporté 300 euros
- le stand de l'école a rapporté 190 euros

Les invendus du stand école (dons gratuits des parents et enseignants) iront à la ludothèque et à l'association EMMAUS.

Rappel concernant les vêtements d'élèves oubliés à l'école :


Les vêtements de l'année scolaire 2012/2013 non récupérés en fin d'année civile seront donnés à l'association EMMAUS.

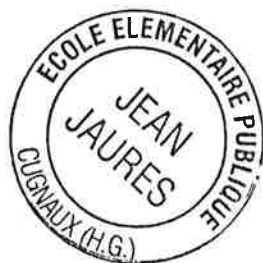
**Hygiène Santé et Sécurité :**

- L'exercice P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité) aura lieu le 5 décembre à 14h30. Les parents sont invités comme observateurs sur le temps de classe.
- Un exercice d'alerte incendie a été effectué à l'école avec succès le 3 octobre.
- Un exercice d'alerte incendie a été effectué au CLAE avec succès le 17 octobre entre 12 et 14 heures.

Fin du conseil : 20h00

Le Directeur

  
R GAUVIN



Les représentants des parents d'élèves

  
Mme BOURGEOIS